

Dr Denis ERNI  
Boîte Postale 408  
1470 Estavayer-le-Lac  
[www.swisstribune.org](http://www.swisstribune.org)

**Recommandé**

Ministère Public  
Place notre Dame 4  
Case Postale 1638

1701 Fribourg

Estavayer-le-Lac, le 10 septembre 2014

**Concerne : Ma plainte du 9 septembre 2014 / crimes commis avec les relations qui lient les avocats aux Tribunaux**

Madame, Monsieur,

Hier soir après avoir posté ma plainte<sup>1</sup> pénale, j'ai reçu un recommandé<sup>2</sup> du Président J.B. Meuwly qui me donnait un délai de recours jusqu'au 5 septembre. Il y a vice de forme.

Je vous transmets ce courrier avec la réponse<sup>3</sup> que j'ai donné à M. Meuwly. Je vous prie d'en prendre note. Après avoir vu le procédé, j'ai aussi publié la plainte sur internet.

Il y a déjà eu d'autres abus de pouvoir dans cette affaire que j'exposerai dès qu'il y a un Tribunal qui, selon les règles de la bonne foi, répond aux exigences de l'article 30 cste.

Vu la nature de l'affaire, je vous remercie de veiller à ce qu'il n'y ait pas d'autres abus de pouvoir. J'ai droit au respect de l'article 9 de la Constitution fédérale !

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations cordiales.

Dr Denis ERNI

Annexe : ment

---

<sup>1</sup> Pièce d2390 : [http://www.swisstribune.org/doc/d2390\\_140909DE\\_MP.pdf](http://www.swisstribune.org/doc/d2390_140909DE_MP.pdf)

<sup>2</sup> Pièce d2394 : [http://www.swisstribune.org/doc/d2394\\_140909JM\\_DE.pdf](http://www.swisstribune.org/doc/d2394_140909JM_DE.pdf)

<sup>3</sup> Pièce d2396 : [http://www.swisstribune.org/doc/d2396\\_140910DE\\_JM.pdf](http://www.swisstribune.org/doc/d2396_140910DE_JM.pdf)